



Demande de renseignement

Par **lise22456**, le **24/01/2023** à **01:00**

Bonjour,

J'aimerais avoir des infos svp ?

Je suis mariée avec un étranger depuis Janvier 2022, il est venue en France Août 2022, il a un visa long séjour valant carte de séjour (qui dure 1 ans).
Nous sommes actuellement logé chez ma sœur.

J'aimerais donc savoir si dans ma demande de logement vue qu'il ai France je dois le mettre ou non?

Si oui, pour les impôts comment faire vue qu'il est venue Août 2022 et est ce possible de mettre son visa comme pièce justificative ou récépissé ?

Si je dois mettre que moi, vont-il vouloir m'accorder un F3 en sachant que je n'ai pas de revenue énorme et pas enfant.

Pouvez vous me répondre svp c'est très très urgent

Par **Visiteur**, le **24/01/2023** à **07:48**

Bonjour

Beaucoup de ceux que nous voyons ici et qui ont des problèmes, ont triché.

Donc, nous déconseillons fortement de cacher la vérité. A vous de voir